

2 Les établissements

Présentation

Sur l'ensemble de l'année scolaire 2007-2008, les établissements publics du second degré ont enregistré 11,6 actes de violence grave pour 1 000 élèves [1]. Ces incidents graves sont essentiellement des atteintes aux personnes (81 %), qui se manifestent, à parts égales, par des violences verbales et des agressions physiques [2]. Les atteintes à la vie privée, les violences sexuelles, le racket, le "happy slapping" (film d'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable) et le bizutage portés à la connaissance des responsables d'établissement sont des phénomènes relativement rares. Relativement moins fréquentes – 15 % des incidents graves recensés – les atteintes aux biens sont constituées majoritairement par des vols et des dommages aux locaux ou au matériel scolaire. Enfin, 4 % des actes recensés portent sur la sécurité de l'établissement, dont la moitié relève de la consommation de stupéfiants.

Le nombre moyen d'actes de violence grave masque de fortes disparités entre les différents types d'établissements et au sein d'établissements du même type [3]. En effet, les lycées professionnels (LP) et les collèges sont les plus exposés à la violence, avec respectivement 15,1 et 13,1 incidents graves déclarés pour 1 000 élèves. Les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) sont sensiblement moins concernés par les phénomènes de violence grave : en moyenne, seulement 4 faits pour 1 000 élèves ont été recensés sur l'ensemble de l'année scolaire 2007-2008. De plus, en LEGT, plus de quatre établissements sur dix n'ont déclaré aucun incident grave sur un trimestre. À l'opposé, près d'un sur dix a enregistré au moins 4 actes graves sur la même période. De même, si près d'un collègue ou lycée professionnel sur cinq déclare au moins 4 faits de violence grave sur un trimestre, plus d'un tiers d'entre eux ne déclare aucun incident sur trois mois.

Sur l'année scolaire 2007-2008, les élèves ont commis 85 % des incidents graves déclarés par les établissements [4]. Un nombre négligeable d'incidents a eu pour origine un personnel de l'établissement (0,6 %).

La violence d'élèves envers un adulte travaillant dans l'établissement représente quatre incidents graves déclarés sur dix, et trois fois sur quatre cette violence est verbale. S'ils constituent les principaux auteurs de la violence en milieu scolaire, les élèves en sont également très souvent victimes : 36 % des incidents graves recensés sur l'année scolaire 2007-2008 relevaient d'une violence entre élèves et ces derniers ont représenté 43 % de l'ensemble des victimes. Les agressions envers les élèves sont le plus souvent physiques (deux incidents de ce type sur trois), un sur dix est un vol et seulement 8 % relèvent de la violence verbale.

Définitions

■ **L'enquête SIVIS** remplace l'ancien dispositif SIGNA qui a fonctionné entre les années scolaires 2001-2002 et 2005-2006. Par rapport à SIGNA, SIVIS comporte trois évolutions importantes :

- un recensement plus homogène de la violence, recentré sur les actes plus graves, en cohérence avec le "Mémento sur les conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire" diffusé à la rentrée 2006. La nomenclature des actes est déclinée maintenant sur 14 postes au lieu de 26 dans SIGNA ;
- l'ajout d'un questionnaire trimestriel visant à évaluer le climat dans l'établissement et son évolution. Il devrait permettre de contextualiser le nombre brut d'incidents recensés ;
- une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'un millier d'établissements du second degré et de circonscriptions du premier degré, représentatif au niveau national (France métropolitaine et DOM). SIGNA était une enquête exhaustive. Le nouveau dispositif SIVIS est une enquête statistique ayant obtenu le label du Conseil national de l'information statistique (CNIS) : les réponses des établissements sont protégées par le secret et ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques.

La volonté d'homogénéiser au mieux les données a conduit à restreindre les critères d'appréciation pour l'enregistrement d'un acte donné, notamment pour toutes les violences entre élèves. Pour ces dernières, il faut qu'au moins une des conditions suivantes soit remplie : **motivation à caractère discriminatoire, usage d'une arme, utilisation de la contrainte ou de menaces, acte ayant entraîné des soins ou causé un préjudice financier important, porté à la connaissance de la police, de la gendarmerie ou de la justice, susceptible de donner lieu à un dépôt de plainte ou à un conseil de discipline**. À l'inverse, par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, tous les incidents impliquant un personnel de l'établissement sont retenus. Cette démarche permet d'assurer une meilleure homogénéité des déclarations entre les établissements, même si une certaine subjectivité de la part des responsables d'établissement ne peut être totalement écartée.

Source : MEN-MESR-DEPP, enquête SIVIS.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 08.34.

[1] Nombre moyen d'incidents graves déclarés en 2007-2008

(France métropolitaine + DOM, Public)

	Nombre moyen d'incidents pour 1 000 élèves
Collèges	13,1
Lycées professionnels	15,1
Lycées d'enseignement général et technologique (LEGT)	4,0
Ensemble des EPLE (1)	11,6

(1) EPLE : établissement public local d'enseignement.

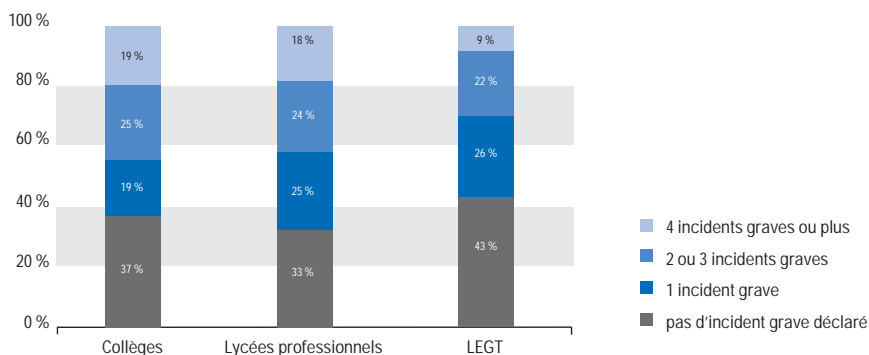
[2] Les incidents graves selon leur nature en 2007-2008

(France métropolitaine + DOM, Public)

Types d'incidents graves	En % du nombre total d'incidents déclarés
Atteintes aux personnes	80,9
Violence verbale	37,5
Violence physique	36,4
Atteinte à la vie privée	2,1
Racket	1,7
Violence sexuelle	1,9
Happy slapping	0,9
Bizutage	0,4
Atteintes aux biens	15,4
Vol	6,8
Dommages aux locaux ou au matériel	6,5
Dommages aux biens personnels	2,1
Atteintes à la sécurité	3,7
Consommation de stupéfiants	1,9
Trafic de stupéfiants	0,5
Port d'arme blanche	1,2
Port d'arme à feu	0,1
Ensemble	100,0

[3] Nombre d'incidents graves déclarés par type d'établissement

(France métropolitaine + DOM, Public, décembre 2007 – février 2008)



[4] Les incidents graves selon le type d'auteur et de victime en 2007-2008 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public)

Auteurs	Victimes				Ensemble
	Élèves	Personnels de l'établissement	Autres personnes	Sans victime	
Élèves	36,3	40,1	1,5	7,1	85,0
Personnels de l'établissement	0,5	0,1	0,0	0,0	0,6
Autres personnes	6,3	4,5	0,4	3,2	14,4
Ensemble	43,1	44,7	1,9	10,3	100,0